



## VILLE DE NOUMEA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt six, le mercredi 08 avril à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

<b>DATE DE CONVOCATION</b> <b>02/04/2026</b>	Mme Sonia LAGARDE M. Jean-Pierre DELRIEU Mme Mimsy DALY M. Tristan DERYCKE-ANDREANI Mme Chantal BOUYE M. Patrick GUILLON Mme Fabienne CHARDIGNY M. Maxim BANCK Mme Diane BUI-DUYET M. Warren NAXUE Mme Kimberley BARONI M. Emmanuel BERART Mme Pascale SERVENT M. Marc ZEISEL Mme Janine BAJON M. Francis MALUIA Mme Isabelle LAFLEUR M. Jean SAUSSAY M. Marc LE LEIZOUR M. Jonas TAOFIFENUA Mme Suzanne ROESTAM Mme Pascale LEMEDIONI Mme Anne-Christine CHIMENTI Mme Christiane SARIDJAN	M. Philippe BLAISE Mme Hélène ARNOUX Mme Laurence GALINIE Mme Caroline COGNET Mme Anne-Laure POMMELET M. Julien TRAN AP Mme Naïa WATEOU Mme Charlotte THAIAWE Mme Vaimoe ALBANESE M. Arthur LETOURNEULX M. Yann WAKA-AWA M. Cael NORMANDON M. Rayann LACHENY M. Jordan COURTOT Mme Julie NGUYEN M. Ludovic TALIA M. Olivier THUPAKO M. Philippe DUNOYER M. Jérémie KATIDJO Mme Sandra HEMA M. Yanis OUAMROUCHE
<b>DATE D'AFFICHAGE</b> <b>02/04/2026</b>		

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	Mme Tuilogona O'CONNOR M. Alexandre MACHFUL Mme Laure TRABELSI M. Pierre MESTRE M. Yan SIVI M. Nicolas BRIGNONE Mme Virginie RUFFENACH Mme Veylima FALAE
Nombre de présents	: 45	
Nombre de votants (8 procurations)	: 53	

Monsieur Maxim BANCK a été élu secrétaire de séance.

**ONT VOTE CONTRE :**

**M. Jérémie KATIDJO de « Nouméa, l'après »**



DELIBERATION N°2026-531  
désignant les représentants du conseil municipal  
ou les délégués au sein des organismes extérieurs

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique, le 8 avril 2026

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie, et notamment son article L. 121-25,

VU les statuts des organismes extérieurs,

Après avoir levé à l'unanimité le recours au scrutin secret,

VU la note explicative de synthèse n° 2026/33 du 2 avril 2026,

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

**CHAPITRE I : SECTEUR SOCIAL**

ARTICLE 1<sup>er</sup> /

A l'assemblée générale de l'association **ACTIVE**, est désigné :

TITULAIRE
- M. Arthur LETOURNEULX

ARTICLE 2 /

Au **Conseil territorial pour les anciens combattants et victimes de guerre et la mémoire de la Nation en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française**, est proposé :

TITULAIRE
- M. Maxim BANCK

Conformément à l'article R. 613-17 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, la désignation sera effectuée par arrêté du Haut-commissaire de la République.

**CHAPITRE II : ENSEIGNEMENT****ARTICLE 3 /**

Au **conseil d'administration des lycées et collèges**, sont désignés :

Désignation des lycées et collèges	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Collège Georges Baudoux	Mme Laure TRABELSI	M. Jonas TAOFIFENUA
Collège de Normandie	Mme Tuilogona O'CONNOR	Mme Diane BUI-DUYET
Collège François Ollivaud (Portes de Fer)	M. Olivier THUPAKO	Mme Sandra HEMA
Collège de Kaméré	M. Warren NAXUE	M. Yan SIVI
Collège Jean Lèques (Magenta)	M. Francis MALUIA	M. Emmanuel BERART
Collège Jean Mariotti	M. Pierre MESTRE	M. Caël NORMANDON
Collège de Tuband	M. Maxim BANCK	Mme Mimsy DALY
Lycée professionnel, commercial et hôtelier Auguste Escoffier	Mme Janine BAJON	Mme Suzanne ROESTAM
Lycée polyvalent Jules Garnier	M. Francis MALUIA	M. Emmanuel BERART
Lycée Lapérouse	M. Caël NORMANDON	M. Pierre MESTRE
Lycée professionnel Pétro Attiti	Mme Veylma FALAE0	M. Olivier THUPAKO

**CHAPITRE III : EQUIPEMENT****ARTICLE 4 /**

Au conseil d'administration et à l'assemblée générale de la **SECAL**, est désigné :

TITULAIRE
- Mme Mimsy DALY

**ARTICLE 5 /**

Au conseil d'administration du **Port Autonome**, sont désignés :

TITULAIRE	SUPPLEANT(E)
- Mme Sonia LAGARDE	- Mme Mimsy DALY

**ARTICLE 6 /**

A la Société d'économie mixte **SODEMO**, sont désignés :

A l'assemblée générale et au conseil d'administration :

TITULAIRE
- M. Jean-Pierre DELRIEU

Au conseil d'administration :

TITULAIRES
- Mme Anne-Christine CHIMENTI
- M. Marc LE LEIZOUR
- Mme Mimsy DALY
- Mme Isabelle LAFLEUR
- M. Patrick GUILLON
- M. Jordan COURTOT

ARTICLE 7 /

Au conseil d'administration de la **Société d'économie mixte de Tina**, est désigné :

TITULAIRE
- Mme Anne-Christine CHIMENTI

ARTICLE 8 /

Au comité syndical du **Syndicat mixte des transports urbains du Grand Nouméa**, sont désignés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- Mme Sonia LAGARDE	- M. Jean-Pierre DELRIEU
- M. Tristan DERYCKE-ANDREANI	- M. Patrick GUILLON
- M. Marc ZEISEL	- M. Jean SAUSSAY

ARTICLE 9 /

A l'assemblée générale, l'assemblée spéciale et au conseil d'administration de la **Société d'économie mixte Sud Habitat**, est désigné (en qualité d'administrateur ou de censeur) :

TITULAIRE
- M. Patrick GUILLON

**CHAPITRE IV : CADRE DE VIE**ARTICLE 10 /

Au comité syndical du **Syndicat intercommunal du Grand Nouméa**, sont désignés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- Mme Sonia LAGARDE	- M. Marc LE LEIZOUR
- M. Tristan DERYCKE-ANDREANI	- Mme Pascale SERVENT
- Mme Kimberley BARONI	- Mme Mimsy DALY
- M. Marc ZEISEL	- Mme Anne-Laure POMMELET
- M. Philippe BLAISE	- Mme Caroline COGNET
- M. Patrick GUILLON	- Mme Isabelle LAFLEUR

ARTICLE 11 /

A l'assemblée générale de l'association **SCAL'AIR**, est désigné :

TITULAIRE
- Mme Kimberley BARONI

## **CHAPITRE V : CULTURE ET SPORT**

### **ARTICLE 12 /**

Au conseil d'administration de l'association **Ecole de cirque de Nouvelle-Calédonie**, sont désignés :

TITULAIRES
- Mme Laure TRABELSI
- M. Patrick GUILLON

### **ARTICLE 13 /**

Au conseil d'administration de l'association **Théâtre de l'île**, sont désignés :

TITULAIRES
- Mme Pascale SERVENT
- Mme Anne-Laure POMMELET

### **ARTICLE 14 /**

Au conseil d'administration de l'association **Le Mouv'**, sont désignés :

TITULAIRES
- Mme Anne-Christine CHIMENTI
- Mme Pascale SERVENT

### **ARTICLE 15 /**

Au conseil d'administration de l'**Aquarium des lagons** (syndicat mixte), sont désignés :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
- Mme Kimberley BARONI	- M. Rayann LACHENY
- M. Pierre MESTRE	- M. Yann WAKA-AWA
- M. Alexandre MACHFUL	- Mme Laurence GALINIÉ
- M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	- M. Philippe DUNOYER

ARTICLE 16 /

Au conseil d'administration de l'association **Musée maritime de Nouvelle-Calédonie**, est désigné :

TITULAIRE
- Mme Pascale SERVENT

ARTICLE 17 /

Au conseil d'administration de l'association **Maison du livre de la Nouvelle-Calédonie**, est désigné :

TITULAIRE
- M. Tristan DERYCKE-ANDREANI

**CHAPITRE VI : DIVERS SECTEURS**

ARTICLE 18 /

Au conseil d'administration et à l'assemblée générale de **la société publique locale Agence d'attractivité Sud tourisme**, est désigné :

TITULAIRE
- Mme Mimsy DALY

ARTICLE 19 /

A la Commission foncière communale de **l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier**, sont désignés :

TITULAIRES
- M. Warren NAXUE
- M. Emmanuel BERART

ARTICLE 20 /

A l'association **Centre Cyber Pacifique**, est désigné :

TITULAIRE
- M. Jean-François QUINQUIS

ARTICLE 21 /

Le conseil municipal habilite un des représentants de la Ville ci-avant désignés à exercer les fonctions de président au sein des sociétés d'économie mixte si leur conseil d'administration le décide.

ARTICLE 22 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut-être saisi par l'application informatique «télérecours citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

ARTICLE 23 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur  
988-200012508-20260408-11502-DE-1-1  
Réception par le Haut-commissariat : 10 avril 2026

Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 8 AVRIL 2026

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 10 avril 2026

Le secrétaire de séance,



Monsieur Maxim BANCK

Le Maire,



SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- SUBD ADMINIS. SUD	1
- DF (dont TPS)	2
- TOUTES DIRECTIONS	1
- MISE EN LIGNE	1